



Le Marseillois®

SAVON NOIR MOU À L'HUILE D'OLIVE



> Savon noir concentré traditionnel

> Dégraisse, nourrit et protège

> Fabriqué en chaudron à l'ancienne



CARACTÉRISTIQUES

Aspect..... pâte
Couleur marron ambré opaque
Odeur savon et huile d'olive
Emballage unitaire..... seau PP avec couvercle
pH en sol. aqueuse à 1%..... 10,00 ± 0,50
Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP..... GHS07
Stockage..... sans condition particulière
Matériau emballage..... PP
Recyclable 100%
Soumis à TGAP..... non



INFORMATIONS LOGISTIQUES

Unité de vente	Seau de 1kg
Référence	015102
Code EAN 13	3 519 590 151 001
Dim. (h x l x p) en mm	130 x 135 x 135
PCB	Colis de 8
Nb. Couches x colis	4 couches de 12
Nb. PCB par palette	48
Nb. UV par palette	384
Dim. (h x l x p) en mm	274 x 274 x 267
Poids net PCB	8,00 kg
Poids brut PCB	8,90 kg

PROPRIÉTÉS

Savon noir mou destiné à l'hygiène des sols et des surfaces ainsi qu'à l'hygiène et au détachage du linge.

Fabriqué selon la méthode «Marseillaise» de fabrication en chaudron à l'ancienne par saponification d'une pâte d'Olive avec de la potasse caustique.

Nettoie, dégraisse, nourrit et protège les carrelages, tomettes, terres cuites et tous revêtements de sols poreux.

Economique pour l'entretien des revêtements plastiques, linoléum, ballatum, ...

Utilisable pour le détachage du linge avant lavage.

Idéal pour dégraisser et nettoyer les lavabos, baignoires, toilettes, mais également les fours, hottes, plaques de cuisson, l'argenterie ou les cuivres.

MODE D'EMPLOI

Entretien des sols et des surfaces :

. Dégraissage et remise en état : diluer de 1 à 2 cuillères à soupe dans 5L d'eau tiède.

. Entretien courant des sols, revêtements plastiques et parquets vitrifiés : diluer 1 cuillère à soupe dans 5L d'eau tiède.

Dégraissage et nettoyage des sanitaires, douches, baignoires, carrelages :

. Prendre un peu de savon noir directement sur l'éponge et frotter les surfaces à nettoyer après humidification à l'eau chaude.

Détachage du linge :

. Appliquer une noix de savon noir avec une brosse à poil doux en prenant soin de former des mouvements circulaires sur les taches à désincruster.

Les surfaces destinées à entrer en contact avec les denrées alimentaires* doivent être rincées soigneusement avec de l'eau potable.

RÉGLEMENTATION

Règlement CE n°648/2004 - 907/2006 : Contient : Plus de 30% : Savon.

*Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Utilisable en Agriculture Biologique. Ses composants sont conformes à l'Arrêté du 08/09/1999 modifié par l'Arrêté du 19/12/2013 ainsi qu'aux Annexes VII du Règlement 889/2008 et Annexe II du CCF Production biologique.